

# Prison cherche visiteurs

**LANDES** Le responsable de la section locale des Visiteurs de prison tire la sonnette d'alarme. Ils sont 19 pour les 690 détenus de Pémégan. Pour bien faire, ils devraient être 35

**Karen Bertail**  
k.bertail@sudouest.fr

Déjà huit ans que Bernard Darley passe, chaque semaine, deux à trois heures à écouter des prisonniers au centre pénitentiaire de Pémégan, à Mont-de-Marsan. Ce professeur à la retraite le sait bien : « Ce sont les invisibles de la société. » Aujourd'hui, il cherche à mobiliser des volontaires. Des oreilles attentives au-delà des priorités.

« **Sud Ouest** » Comment expliquez-vous le manque de visiteurs de prison ?

**Bernard Darley** Ce n'est pas évident pour les gens de s'engager dans ce type de bénévolat. Nous avons toujours été en deçà des effectifs préconisés à l'échelle nationale. On estime nécessaire la présence d'un visiteur de prison pour 20 détenus. C'est d'autant plus prégnant aujourd'hui que notre équipe ne rajeunit pas et que nous ne voyons pas de nouveaux arriver pour prendre le relais. Nous avons un vrai déficit.

C'est un engagement lourd à porter ?

Personne ne se lève le matin en se découvrant une vocation pour rendre visite aux prisonniers. Ce sont les grands invisibles de la société. « Ils l'ont bien cherché », « tant pis pour eux », « ils sont là parce qu'ils le méritent, pas besoin de s'en préoccuper davantage », « il ya plein d'autres sujets majeurs », se disent la plupart des gens. Mais justement, les détenus attendent qu'on leur tende la main. Il ne faut pas oublier que c'est un engagement totalement bénévole, nous ne sommes pas rémunérés. En revanche, on fait une déclaration de

frais pour les allers-retours en voiture, qui sont déduits de nos impôts.

Le processus pour devenir bénévole est-il très compliqué ?

Non, pas vraiment, il y a une lettre de motivation à faire et un dossier à préparer. Puis, il y a deux mois d'attente avant d'obtenir l'agrément. Dans d'autres prisons, c'est plus d'un an. Ensuite, vous êtes accompagné par un ancien qui assiste à votre premier rendez-vous. La subtilité est qu'on ne découvre vraiment la fonction qu'une fois intégré. On ne peut pas faire de stage d'observation, donc parfois ça coince et les volontaires lâchent après les premières rencontres.

Avec quelle fréquence doit-on s'investir ?

Chacun fait comme il peut mais nous veillons à ce qu'il y ait une régularité d'un rendez-vous par semaine, avec en moyenne trois détenus. Ils ont un quotidien très monotone. Ils attendent notre visite, qui vient rompre leur routine. Actuellement, j'écoute deux hommes condamnés à des peines de douze et vingt-cinq ans. Et je vais les suivre jusqu'à ce qu'ils n'en ressentent plus le besoin.

Quelles sont les qualités pour être visiteur de prison ?

Il faut savoir écouter, avoir de l'empathie, ne pas porter de jugement. Nous avons des formations pour cela et, quatre fois par an, nous nous réunissons pour échanger entre nous. On pose les problèmes sur la table et débrieffons nos expériences avec un psychologue.

Est-ce utile pour les détenus ?

C'est un moment crucial pour eux,



**Bernard Darley devant le centre pénitentiaire de Pémégan, à Mont-de-Marsan, où il se rend toutes les semaines.**

PHOTO PASCAL BATS / « SUD OUEST »

un peu comme une soupe de sécurité. Derrière les murs, ils doivent faire attention à tout ce qu'ils disent. Avec nous, un détenu n'est pas obligé de se taire. La parole se libère des codes carcéraux, où ils sont contraints de ne rien dire. Généralement, j'arrive, on se salue, je m'assois, je demande « quoi de neuf ? » et la conversation s'engage. Dans 90 % des cas, je ne dis pas un mot de la séance. Parfois, c'est un long monologue et avec d'autres, un échange, une vraie partie de rigolade, certains ont beaucoup d'humour.

Est-ce qu'être visiteur de prison fait peur ?

C'est surtout un engagement méconnu. Il faut savoir que nous ne rencontrons que des détenus qui en font la demande et dont le profil est validé. Si jamais les choses ve-

naient à s'envenimer, nous disposons d'un bouton rouge à portée de main qui déclenche de l'aide. Les détenus que nous sommes appelés à voir ne sont ni des monstres, ni des délinquants irrécupérables, juste des personnes qui attendent qu'on s'intéresse à elles. On ne rencontre jamais de prisonniers violents ou à problèmes. En huit ans, jamais personne ne s'en est pris à moi. Notre rôle est de les écouter pour leur redonner le sentiment qu'ils font partie de la société civile et pas seulement de la société carcérale.

Peut-on discuter de tout avec un détenu ?

Chacun a ses limites. Parfois, il faut avoir le tact pour dire « non, là vous vous trompez » quand les propos dépassent l'entendement. Nous devons garder confidentiel ce qui nous est dit. C'est une relation de confiance. Sauf quand on estime qu'il y a un risque que le détenu tente à sa vie ou à celle d'autrui, nous devons alors en référer. Cela m'est arrivé une fois. Les surveillants ont discrètement fait

changer le détenu de place et tout est rentré dans l'ordre.

Que va changer la réforme de la justice ?

Nous allons vers un suivi hors les murs. Les volontaires qui ne peuvent pas être visiteurs de prison à cause des horaires vont avoir plus de possibilités. Ça ouvre de nouvelles perspectives. Je pense que cette réforme est une bonne idée, mais il faut mettre des garde-fous. Sans se substituer aux travailleurs sociaux, notre rôle sera de contribuer à apporter de l'humain, faciliter la réinsertion et la création de rapports sociaux qui font défaut et contribuent à l'isolement des personnes condamnées.

Contact : anvp.mdm@laposte.net  
et 0695986294.

**SUD OUEST.fr**

Bernard Daley revient, en vidéo, sur le manque de visiteurs de prison

Abonnés